



Problème de congé payé avec employeur

Par nricci

bonjour

je viens vous posez une question car mon mari travail dans un restaurant depuis le 22 mars 2008 et pour ces congés sur son bulletin il y a marquer qu'il a droit a 8 jours et il les a poser depuis plusieurs semaines et hier il a dit qu'il supprimée ces vacances alors a t il le droit et que doit t'on faire